

Les indicateurs P6-R (**diversité spatiale des cultures**) et P7-R (**pourcentage des terres arables avec une rotation de culture**) : préconisations pour la mise à jour des indicateurs transfrontaliers (publication 2017)

A l'issue de la réunion du 14/11/2014, l'ARAA s'est engagée à écrire une note qui motive le choix de maintenir l'indicateur phyto P6-R « Indice de diversité des cultures des terres arables » et de ne pas reconduire l'indicateur P7-R (« Pourcentage de terres arables avec une rotation des cultures »).

L'assolement est la répartition des cultures de l'année entre les parcelles d'une exploitation ou d'un territoire. La notion d'assolement est liée à celle de **rotation**, c'est-à-dire à la succession de différentes cultures sur une même parcelle, assolement et rotation étant deux aspects indissociables d'une même réalité : la programmation des productions en fonction des ressources et des contraintes de l'exploitation. En théorie on peut avoir un assolement avec différentes cultures annuelles sur un territoire sans une rotation si les parcelles produisent la même culture annuelle tous les ans ; en réalité pour des raisons agronomiques (risques maladies et ravageurs) les parcelles reçoivent différentes cultures de l'assolement de l'exploitation. **Pour les cultures annuelles, les deux notions sont donc en réalité fortement liées.**

On peut donc faire l'hypothèse que sur un territoire avec une diversité importante des cultures annuelles dans l'assolement, le nombre de cultures dans les rotations est plus important que sur un territoire à assolement peu diversifié, sans pour autant dire que l'information fournie par ces deux grandeurs est identique.

Les données à mobiliser pour renseigner les deux grandeurs sont par contre de nature très différente. La caractérisation des rotations doit par définition se faire avec des données à l'échelle de la parcelle sur plusieurs années. **Pour renseigner les rotations** sur un territoire de taille important, il faut donc soit faire appel à une très grande quantité de **données ponctuelle ou parcellaire**, soit utiliser un échantillonnage. La base de données initialement utilisée pour l'Alsace pour renseigner P7-R était un échantillon issu de la base de données TerUti. L'évolution de cette base de données après 2003 pose problème pour sa mise en œuvre : diminution de la densité des points et des modifications de la localisation des points ce qui mène à une rupture de la série temporelle et à des problèmes d'analyse des successions de culture. Une approche alternative est l'utilisation de plusieurs années successives des données RPG (déclarations PAC) à l'échelle de l'ilot cultural. Ce n'est pas un échantillon, mais une base de données quasi-exhaustive sur les territoires agricoles. Pour analyser les successions il faut utiliser de préférence aux moins 5 années de suite, et la quantité de données devient très vite très important. Il y a plusieurs freins à utiliser ces données :

- L'accès à ces données à l'échelle de l'ilot est très difficile ; seule les données agrégées (commune, canton) sont facile d'accès
- La quantité de données à traiter et le temps de traitement sont importants

- L'enchaînement des ilots de plusieurs années est une opération très complexe demandant des outils informatiques sur mesure.

C'est pourquoi la mise en œuvre de l'indicateur P7-R nous semble difficile.

La mise en œuvre de l'indicateur de **diversité spatiale des cultures** (P6-R) est nettement plus simple ainsi que les exigences par rapport aux données. Pour renseigner l'indicateur il a besoin de **l'assolement d'une année**, agrégé par exemple par commune ou par canton. Des deux côtés du Rhin il existe deux sources de données qui peuvent être utilisées :

- Les statistiques agricoles (F : recensement agricole comme le RGA 2010 ; D : Bodennutzungshaupterhebung)
- Les données PAC (Gemeinsamer Antrag) qui peuvent être utilisées pour cela des deux côtés du Rhin.

La mise en œuvre de l'indicateur P6-R est possible et conseillé vu les difficultés de renseigner l'indicateur P7-R.

Partenaires techniques et financiers du projet d'actualisation des indicateurs transfrontaliers pour la protection de la nappe dans le Fossé rhénan supérieur.

